

**LE JOUR, 1954**  
**19 FEVRIER 1954**

### **POUR LA STABILITE GOUVERNEMENTALE**

Une crise ministérielle était inopportune. Ce n'est pas au moment où une politique libanaise se dessinait enfin qu'on eût trouvé avantage à changer de gouvernement.

On perdait par là le fruit de la réflexion et de l'expérience. M. le Président de la République a sûrement bien fait de refuser la démission de M. Yafi.

Nous savons personnellement que M. Yafi ne s'attache pas au pouvoir et qu'il arrive qu'il faille insister beaucoup pour qu'il y demeure. Cela peut s'interpréter par une lassitude trop prompte. Nous aimerions voir chez M. le Président du Conseil plus de volonté de résistance et de combativité.

Il ne suffit pas en tout cas qu'un gouvernement s'en aille pour que les choses s'arrangent.

Dans le gouvernement de M. Yafi il y a une bonne volonté certaine et, dans certains départements, celui des finances notamment, d'excellent travail a été fait. Il était raisonnable de permettre à d'importants aménagements en cours d'arriver à leur terme.

Mais, on voit aussi que les bonnes intentions ne sont rien sans les actes. L'Etat est rhumatisant d'à peu près tous ses membres. Il va péniblement son train pendant qu'on a les moyens de faire dans ce petit pays une grande politique. Sur le plan financier, par exemple, le Liban devient pour le monde arabe d'Asie une sorte de métropole tacite et bien peu s'en aperçoivent. C'est cela qui est irritant.

On se console de ne pas obtenir quelque chose quand il est très difficile de l'avoir. **Mais nos possibilités sont vastes tandis que les travaux sont nuls et que l'initiative est à peu près absente.**

Ce qu'on a appelé une crise des affaires, durant le dernier trimestre de 1953, se dénoue par l'effet de la nature des choses, sans que l'Etat y ait eu la moindre part. **Le marché s'est débrouillé tout seul pendant que l'Etat ne percevait des impôts que pour thésauriser.** C'est une indifférence coupable. **L'Etat demande aux particuliers d'être actifs pendant que l'inertie est pour lui la règle** (surtout dans le domaine des travaux).

**La notion même de l'impôt chez nous s'est pervertie ; car l'impôt ne se justifie que par une vie active, par les dépenses réelles de l'Etat.**

**En bref, il vaut mieux que le Gouvernement garde le pouvoir au moment précis où il paraît déterminé à s'en servir.**

**La conjoncture arabe est bien obscure d'ailleurs, et ce n'est pas le temps de se livrer aux fantaisies du hasard.**

**M. le Président de la République lui-même ne voudra-t-il pas apporter au pays, comme il en a le pouvoir, le réconfort d'assurances nouvelles ? En décidant M. Yafi à ne pas s'en aller, le Chef de l'Etat a bien agi. Dans les perplexités et les contradictions de l'heure, le temps n'est-il pas venu de dire quelque chose d'apaisant aux Libanais ?**